



LA CHAUX/DE/FONDS

METROPOLE HORLOGÈRE  
UHRENMETROPOLE  
METROPOLI OROLOGIERA  
WATCHMAKING METROPOLIS

# Rapport de la Commission financière

## Comptes 2012

### au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

#### Composition de la Commission

Pour le PS :

Mme Katia Babey  
Mme Celia Clerc  
M. Pierre-Alain Borel  
M. Pascal Bühler  
M. Laurent Duding

Pour le PLR :

Mme Sylvia Morel  
Mme Valérie Camarda  
M. Christophe Ummel

Pour le POP :

M. Daniel Ziegler  
Mme Pascale Gazareth  
Mme Sarah Blum

Pour Les Verts :

M. Pierre-Yves Blanc  
M. Philippe Kitsos

Pour l'UDC :

M. Hugues Chantraine  
M. Marc Schafroth

Constitution du Bureau de la Commission:

Présidence: M. Laurent Duding  
Vice-présidence: Mme Pascale Gazareth  
Rapport: M. Christophe Ummel

Composition du Conseil communal:

M. Jean-Pierre Veya, président,  
directeur des Affaires culturelles, des Sports et de la Jeunesse  
M. Jean-Charles Legrix, vice-président,  
directeur des Infrastructures et Energies  
Mme Nathalie Schallenberger,  
directrice de l'Instruction publique, de la Santé, des Affaires sociales et des  
Relations extérieures  
M. Pierre-André Monnard,  
directeur des Finances, de la Sécurité et des Ressources humaines  
M. Théo Huguenin-Elie,  
directeur de l'Economie et de l'Urbanisme

Monsieur le président,  
Mesdames les conseillères générales,  
Messieurs les conseillers généraux,

La Commission s'est réunie à trois reprises, soit les 25 mars, 8 avril et 16 avril 2013.

Le Conseil communal a participé aux séances de la Commission, accompagné de M. Barbezat, chef du Service des finances. Le 25 mars, M. J.-Ch. Legrix était excusé, et le 8 avril Mme N. Schallenberger et M.Th. Huguenin-Elie étaient excusés.

Mme K. Babey siège pour la première fois dans la Commission en remplacement de M. Th. Huguenin-Elie.

En commençant sa première séance, la Commission a constitué son Bureau comme décrit plus haut.

Présentation générale des comptes 2012 par le Conseil Communal:

Avec satisfaction, le Conseil communal présente un bénéfice de 1,589 mio de francs, alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 768'000.-. En outre, les opérations financières suivantes ont été effectuées:

- Amortissements complémentaires d'immeubles: CHF 2,149 mios
- Amortissements complémentaires de non-valeurs: CHF 4,224 mios
- Préfinancement du projet d'agglomération: CHF 1,2 mio
- Attribution aux Fondations: CHF 0,2 mio

Ce qui amène à un résultat économique positif arrondi de CHF 9,353 mios.

Ce bon résultat s'explique:

- par la bonne tenue du budget des dépenses par les Services
- par une augmentation des recettes fiscales de CHF 10 mios, principalement sur les personnes morales

A signaler qu'en plus, une provision de CHF 1,5 mio a été faite en prévision d'une perte due à des conditions contractuelles d'emprunts devenues défavorables pour la Ville suite à la crise de l'euro, conclues avec la Depfa Bank en 2006-2007. Cette situation, que le Conseil communal est en train d'analyser, fera l'objet d'un rapport à la Commission financière.

Détails:

La création du SARRE (Service des affaires régionales et relations extérieures) et du pôle foncier, sous la direction de Mme N. Schallenberger, respectivement de M. Th. Huguenin-Elie, occasionnent la création de deux nouveaux centres.

Un amortissement complémentaire concernant le parking de la Halle Volta a été fait, ainsi que pour les bâtiments industriels. Pour la première, sa rentabilité est moins élevée que prévu, ce qui nécessite une diminution de sa valeur.

Une contribution de solidarité de CHF 1,573 mio a été imposée par le Canton, alors qu'elle n'avait pas été budgétée volontairement à l'instar d'autres Communes.

Les contributions sont largement en augmentation. Elles permettent notre bon résultat économique. L'impôt sur les personnes physiques est remonté à un niveau que nous connaissions en 2008. Pour les personnes morales, comparé aux 16 mios de francs des années 2009-2010, une hausse importante est à relever. L'industrie horlogère, notre principale ressource, a tenu le cap en 2011 et 2012 sur un trend régulier.

Une recette de 4,683 mios de francs a été faite sur le fonds de répartition intercommunal, alors qu'elle était budgétée à zéro. Elle se montait à 1,079 mio de francs à l'exercice précédent.

Les amendes pour contraventions sont en diminution de 0,3 mio de francs, la raison en est la baisse des excès de vitesse, la présence de radars en ville portant ses fruits. Les agents du SDP<sup>1</sup> par contre ont délivré plus d'amendes.

Il convient de prévoir l'arrivée du nouveau plan comptable (MCH2) imposé par la Confédération. Il ne sera notamment plus possible de procéder à des provisions ni à des amortissements complémentaires et la marge de manœuvre sera réduite.

Musée d'histoire naturelle: le nouveau bail entré en vigueur en 2013 conduit à une augmentation de 64% du loyer.

Les travaux de rénovation au Pavillon des sports arrivent à leur terme, le budget a été tenu.

Piscine des Mélèzes : un groupe de travail interservices, renforcé par une entreprise d'ingénierie va établir un projet. Celui-ci fera l'objet d'un appel d'offres.

Le renforcement d'une culture d'entreprise devrait être fait, notamment envers les jeunes employés communaux qui ressentent une gêne liée à l'image malheureusement parfois négative des employés communaux dans l'opinion publique. Les apprentis en formation à la Ville sont au nombre de 34, respectivement 26 pour les stagiaires.

---

<sup>1</sup> Service du domaine public

## Investissements

Les investissements nets s'élèvent à 32,05 mios de francs. Ils comprennent une reprise des immeubles de la société Bloc 30 pour 5,164 mios de francs, l'Etat ayant demandé de dissoudre les sociétés immobilières en mains des Communes.

La Commission remercie le Conseil communal pour ses développements et ses réponses.

Préavis des représentants des groupes politiques

### *Position du groupe PS*

Le Parti socialiste acceptera les comptes 2012. Il se réjouit du résultat positif, conforme à la bonne gestion financière de la ville. Le Parti socialiste tient à relever la volonté du Conseil communal, avec l'appui des Services de l'Administration, de viser une gestion équilibrée des deniers publics.

Les efforts entrepris depuis des années portent leurs fruits, si nous devons continuer à gérer les dépenses, le montant des investissements est également un élément essentiel pour le développement et le positionnement de notre ville et de notre région. Notre Ville doit donc continuer à mener de front une gestion équilibrée et des investissements permettant non seulement l'entretien de l'existant, mais aussi la poursuite de la mise en œuvre de projets d'avenir.

Si sur un plan purement comptable, les comptes sont réjouissants, pour le PS, l'emploi reste un élément central, notre Ville doit continuer à tout mettre en œuvre pour que l'insertion professionnelle soit encore mieux développée.

### *Position du groupe PLR*

Le groupe PLR se réjouit d'enregistrer un bénéfice réel de près de 11 millions de francs et acceptera les comptes 2012. Ce bon résultat, nous le devons essentiellement aux entreprises de la place ainsi qu'à leurs collaborateurs qui ont su accroître leur marché. Parmi ces collaborateurs, il y a bon nombre de frontaliers que certains Suisses jalourent, qui ont non seulement payé des impôts à notre Commune mais qui ont participé au développement de nos entreprises. Nous les en remercions tous.

Pour sa part, le Conseil communal surveille chaque dépense et contrôle ainsi les frais de fonctionnement, ce que nous saluons.

Nous devons aussi relever que nous avons bénéficié de presque cinq millions de francs provenant du fonds de répartition intercommunale redistribuant les impôts des personnes morales.

Le bénéfice comptable est lui de 1,6 million de francs car des provisions et amortissements extraordinaires ont été mis en compte. Cette approche est prudente mais elle ne sert pas l'image que nous souhaitons donner à notre ville. A notre avis, il serait plus sage d'imputer certaines analyses dans les frais de fonctionnement plutôt que dans les investissements pour ensuite les amortir d'une manière extraordinaire. En clair, nous aimerions que le bénéfice réel soit le bénéfice comptable.

Lors de l'approbation du budget 2013, la droite et le POP ont dû lutter contre le Conseil communal pour avoir un budget équilibré. Nous y sommes arrivés et les chiffres d'aujourd'hui nous donnent raison. Nous espérons que le Conseil communal a compris le message: le budget 2014 doit être équilibré tout en y intégrant des études spéciales.

#### *Position du groupe POP*

Nous accepterons les comptes 2012 et remercions l'ensemble des services pour les prestations fournies cette année. La majorité des dépenses a été bien respectée par les Services et les comptes sont bien tenus, ce que nous saluons.

Nous nous réjouissons du résultat positif de cette année, qui tient en grande partie par l'augmentation des rentrées d'impôts. En effet, nous constatons une nette augmentation des rentrées fiscales des personnes physiques (env. 4 millions CHF), des frontaliers (env. 2 millions CHF) et sur le capital (env. 700'000 CHF). En nous penchant sur les impôts des personnes morales, nous remarquons en revanche que notre Ville profite moins que d'autres de la réforme fiscale.

Malgré ces bons résultats, nous nous inquiétons de l'augmentation des charges de l'aide sociale. Elle révèle que des inégalités se creusent entre les habitants de notre ville.

### *Position du groupe Les Verts*

Nous sommes à notre deuxième année bénéficiaire malgré un budget qui prévoyait un déficit de plus de 700'000.-- francs. Nous verrons dans une année si le fait d'avoir mis le budget 2013 artificiellement en noir aura été une bonne idée ou pas.

Nos comptes reflètent une forme de prudence de la part du Conseil communal que nous saluons. Le fait d'effectuer des amortissements et un préfinancement ne peuvent qu'être appréciés de notre groupe. Nous n'oublions pas dans ce satisfecit la bonne gestion générale des budgets dans les Services.

Si notre Commune a su faire face à la mise en place de l'accueil parascolaire et aux charges supplémentaires liées à l'augmentation de la précarité d'une trop importante part de notre population, nous n'avons toujours pas répondu aux nuisances sonores et à la pollution de l'air liées essentiellement au transport urbain et au chauffage, ainsi qu'aux perspectives d'aller vers d'autres sources que les énergies fossiles.

Le groupe des Verts acceptera les comptes et veillera à orienter notre politique énergétique.

### *Position du groupe UDC*

Le groupe UDC se réjouit de la bonne tenue des comptes de la Ville, il apprécie les amortissements extraordinaires prévus dans les opérations de bouclement.

Néanmoins, le groupe UDC regrette que, malgré les bons résultats, il persiste une insuffisance d'autofinancement, conduisant notre collectivité à devoir continuer à emprunter (plus de 11 millions cette année...).

Les causes en sont multiples, mais on peut citer les trop grandes charges d'investissements par rapport aux moyens de notre Commune. Les budgets qui se suivent ne semblent pas beaucoup prendre ce problème en considération !

Le groupe UDC acceptera toutefois les comptes 2012 tels que présentés.

*Adoption du rapport de la Commission*

Le rapport est adopté à l'unanimité de la Commission.

*Approbation des comptes 2012*

Les comptes tels que présentés par le Conseil communal sont acceptés à l'unanimité de la Commission.

*Remerciements*

La Commission financière remercie l'ensemble des personnes des services communaux pour l'excellent travail fourni tout au long de l'année écoulée. Elle relève la bonne maîtrise des dépenses par rapport au budget et est consciente de l'effort et de la rigueur nécessaires pour y parvenir. C'est ce qui permet, de concert avec l'effort des contribuables, de boucler les comptes sur un bon résultat.

La Commission remercie également pour les informations et les réponses qu'elles ont fournies, toutes les personnes rencontrées durant ses travaux, spécialement le chef du Service des finances et son équipe.

Pour la Commission financière  
Christophe Ummel  
Rapporteur